Le médiatique imam Hocine Drouiche, partisan d'un "islam modéré", condamné 5 fois pour escroqueries à la CAF, travail dissimulé, etc (MàJ : condamné pour harcèlement sur son ex-femme, mère de leurs 8 enfants)

10/09/2024 à 21h39



10/09/2024

Après 15 ans de vie commune, le couple – ils sont les parents de 8 enfants – a divorcé il y a quelques années. À bout, son ex-épouse a déposé un signalement au mois de mai 2024 (…)

Fragile, émue, son ex-épouse est venue témoigner à la barre. *"Je suis fatiguée…* déclare la plaignante. *Il m'empêche de voir un ami. Il l'a filmé. Il a agressé un professeur de mathématiques d'un de mes enfants qui était venu à la maison. Et cela continue. Hier encore, il était devant ma maison…. Il a droit à deux semaines de vacances avec les enfants. Et il ne les prend pas avec lui. Et il est*

constamment devant chez moi. Je pense qu'il ne veut pas comprendre que je ne suis pas sa chose. Après le divorce, je ne lui ai pas demandé de pension alimentaire. Et j'ai toujours peur pour ma vie. Cela monte crescendo. J'ai envisagé de quitter Nîmes mais les enfants sont scolarisés ici."

Midi Libre

(…) poursuivi pour du "harcèlement" pendant plus de deux ans sur la mère de ses enfants, avec qui il est séparé. Le harcèlement continue se serait déroulé entre janvier 2022 et juin 2024, un véritable enfer au quotidien pour la victime. (…)

Car en plus de l'audience de ce jeudi, le religieux a déjà été condamné à cinq reprises pour des escroqueries à la CAF, du travail dissimulé, de l'escroquerie aux aides COVID. Un homme, âgé de 48 ans, qui a également été sanctionné dans un passé récent à une ordonnance pénale pour une violation du domicile de son épouse et du harcélèment en CRPC, une audience en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. (…)

puni l'imam à deux ans de prison ferme accompagnés d'une arrestation à l'audience pour cet homme qui était arrivé libre et qui n'avait jamais effectué le moindre jour de détention dans ce dossier. (…)

Objectif Gard

05/06/2021

L'imam nîmois, et figure religieuse locale, est convoqué ce vendredi 4 juin 2021 devant le tribunal correctionnel pour s'expliquer sur des faits d'escroquerie aux organismes sociaux (Caf, conseil départemental) et des faits d'abus de biens sociaux.

(…) Il lui est reproché d'avoir indûment perçu des prestations sociales entre mars 2015 et février 2017 et entre mars 2019 et octobre 2020.

L'imam nîmois est une figure locale et nationale du monde musulman sur le plan associatif et religieux. Les délits qui lui sont reprochés ne concernent pas son activité associative ni cultuelle mais dans sa vie personnelle. Il lui est par ailleurs reproché le délit d'abus de biens sociaux et celui de blanchiment.

Deux organismes sociaux (la Caisse d'allocations familiales et le Département du Gard) sont constitués comme parties civiles dans le procès qui est normalement prévu ce vendredi.

(…)

"J'ai défendu les valeurs de la République"

(…) L'avocat de la partie civile demande au prévenu pourquoi Monsieur Drouiche a tenté de réserver un voyage à la Mecque pour près de 1500 euros. "Que vient faire un voyage à la Mecque sur les comptes de la société ?", demande l'avocat Me Mourad Rabhi. "J'ai pensé que cet argent était à moi", assure le prévenu.

(…) "Les valeurs de la République, c'est la solidarité et la moralité", a soutenu le magistrat du parquet estimant par ailleurs que le prévenu avait tendance à rejeter la faute sur autrui. **Il a noté que cet imam avait été pris en photo avec deux anciens présidents de la République.**

Dans un registre plus local, le magistrat a révélé que des pressions avaient émaillé le dossier pour éviter qu'il connaisse des suites judiciaires.

(…) Après un court délibéré, le président Perez a rendu le

jugement du tribunal correctionnel qui déclare coupable le prévenu pour toutes les infractions et le condamne à 12 mois de prison avec sursis ainsi qu’une interdiction de gérer de 5 ans.

Midi Libre

En lien :

Hocine Drouiche, l’imam réformiste contre les islamistes